

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 14.159

L'An deux Mille Quatorze, le 6 novembre, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 31 octobre 2014

DATE D'AFFICHAGE

Le 31 octobre 2014

ETAIENT PRESENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Nelly SERRE, M. Michel SERVIT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, Mme Dominique BERGEROT, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Florence DEAU, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Gilbert LOUX, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : Mme Marie-José DAUZIDOU représentée par M. Patrick MARENGO
M. René-Luc CHABASSE représenté par M. Pierre PAPEIX
Mme Nancy LEFÈBVRE représentée par M. Bernard GIRAUD
M. Yannick PAVON représenté par Mme Florence DEAU
Mme Marie-Noëlle PELTIER représentée par M. Gérard FILOCHE
Mme Marie-José DOUMECQ représentée par Mme Dominique BERGEROT

ETAIT ABSENT-EXCUSÉ : Néant

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 33

Madame Florence DEAU a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE
L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES, ETABLI PAR LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION ROYAN ATLANTIQUE, POUR L'ANNEE 2013

RAPPORTEUR : M. Bernard GIRAUD

VOTE :

Les articles L.2224-5 et D.2224-3 du Code Général des Collectivités Territoriales disposent que le Maire doit présenter au Conseil Municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement des eaux usées.

Ce rapport, approuvé le 27 juin 2014 par le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), annexé à la présente, comprend les indicateurs techniques et financiers définis par le décret précité.

Ces principaux indicateurs sont les suivants :

Bilan technique de l'exercice 2013 :

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la CARA intègre et gère l'assainissement des eaux usées pour trois nouvelles communes : Corme-Écluse, Sablonceaux et Saint-Romain-de-Benet.

Ø Assainissement collectif :

- 92,5 % des habitations du Pays Royannais sont raccordées au réseau public d'assainissement, soit 74.259 abonnés (2376 abonnés de plus qu'en 2012).
- Ce réseau est formé par 938 kilomètres de canalisations dont 703 kilomètres en gravitaire et 235 en refoulement.
- Il est équipé de 383 postes de refoulement, dont 196 télésurveillés et 32 équipés de groupe électrogène.
- Le traitement des eaux usées collectées est effectué par :
 - cinq stations d'épuration : Saint-Palais-sur-Mer, Les Mathes-La Palmyre, Saint-Georges-de-Didonne, La Tremblade et Cozes ;
 - deux unités semi-collectives : L'Eguille-sur-Seudre et Semussac ;
 - onze lagunes ;
 - trois filtres plantés de roseaux ;
 - un filtre à sable.
- En 2013, 6.971.806 m³ d'eau ont été épurés par l'ensemble des ouvrages et 5.574.630 m³ ont été facturés aux abonnés.
- 10.419 tonnes de boues ont été produites et valorisées par des épandages, soit 3.053 tonnes de matières sèches réparties sur 762 hectares de terres agricoles répartis dans 32 communes.
- 9.523 m³ de matières de vidanges issues des dispositifs d'assainissement non collectifs ont été traités par les stations d'épuration de Saint-Georges-de-Didonne et de la Tremblade.

Ø Assainissement non collectif :

- 6.036 usagers sont concernés par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).
- Redevances :
 - § 90 € pour le contrôle des installations neuves.
 - § 50 € pour le diagnostic de bon fonctionnement des installations existantes.

Bilan financier de l'exercice 2013 :

∅ Le prix de la collecte et du traitement avec abonnement est de 2,1267 € TTC le m³.

∅ Dépenses :

- Programmation de travaux 2013 : 2.514.600 € HT.
- Programmation de travaux 2014 : 1.989.100 € HT.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le rapport annuel de l'exercice 2013,
- Vu l'avis émis par la Commission « Environnement, Développement Durable et Estuaire » en date du 16 octobre 2014,
- Après en avoir délibéré,

PREND ACTE

- de la communication du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement des eaux usées, établi par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique, pour l'année 2013.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 12 novembre 2014

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENGO